



Actualités céréalières

Publication périodique de la Fédération suisse des producteurs de céréales



Fritz Glauser,
Président

« C'est dans le besoin qu'on reconnaît ses amis »

Il existe tellement de proverbe qu'on en trouve toujours un qui correspond à une situation donnée. Celui cité en titre pourrait s'appliquer aux différentes crises (COVID, guerre en Ukraine, augmentation des coûts de production, etc.) subies par la filière céréalière au cours des deux dernières années. En paraphrasant, on pourrait dire que c'est en situation de crise qu'on reconnaît les partenaires fiables.

Même si la récolte 2022 retrouve une situation normale, les défis pour la filière restent importants : répartition équitable de la valeur ajoutée pour couvrir les coûts de production de tous les échelons, meilleur positionnement des produits de boulangerie suisses pour contrer les importations, amélioration de la protection à la frontière des céréales pour garantir des prix rémunérateurs aux producteurs, etc.

« Une chaîne est aussi solide que son maillon le plus faible ». Cet autre dicton met en évidence la nécessité d'avoir des organisations fortes, notamment dans la filière céréalière. Si la FSPC n'a plus les moyens d'agir, avec les cotisations, pour le travail politique, la gestion du marché, des revenus et la défense des intérêts des producteurs, les volumes de production et de transformation vont baisser, ce qui affaiblira la filière.

Nous avons la chance d'avoir une Fédération forte qui peut agir au sein d'une interprofession solide. Même en situation difficile, nous arrivons à trouver des solutions et des compromis, ce qui ne va pas de soi. Pour que le maillon faible constitué aujourd'hui par la production ne soit pas encore plus affaibli, il faut à la fois une défense professionnelle forte de la part de la FSPC et un soutien des partenaires de la filière pour que la production agricole reste rentable, à des prix rémunérateurs permettant de dégager des revenus décents.



Rahel Emmenegger,
Directrice adjointe

Céréales panifiables : bilan de la récolte 2022

Après une année 2021 catastrophique, la récolte 2022 s'est déroulée dans de bonnes conditions.

Selon les chiffres de swiss granum, la quantité de céréales panifiables propres à la panification devrait atteindre 415'000 t cette année, dont 382'000 t de blé tendre. Contrairement à l'année dernière où près de 100'000 t avaient dû être commercialisées dans le secteur fourrager à cause d'une mauvaise qualité, la quantité déclassée naturellement cette année se limite à environ 7'000 t.

La qualité des céréales panifiables de la récolte 2022 est bonne, avec des caractéristiques toutes meilleures que celles de l'année dernière. Une analyse détaillée, notamment au niveau des tests de panification, sera présentée à la Journée Qualité de swiss granum le 22 novembre prochain.

Le bilan quantitatif de cette récolte a occasionné nettement moins de discussions que l'année dernière au sein de la filière, ce qui est positif et démontre un approvisionnement suffisant en matières premières.

Lors de sa séance du 21 octobre 2022, la Commission « Marché Qualité Céréales » de swiss granum a fait le point sur ce bilan et discuté des éventuelles mesures à prendre. En considérant les besoins des transformateurs, les quantités importables et les stocks (voir tableau), nous constatons que l'approvisionnement global est assuré. Afin d'assurer une transition en douceur entre les récoltes 2022 et 2023, la filière a demandé une légère modification des tranches du contingent d'importation en 2023, à savoir un avancement de la tranche des mois de juillet, septembre et novembre (total 20'000 t) sur les mois de janvier et mars (2 x 10'000 t). Ce changement permettra de simplifier la logistique pour les transformateurs, sans devoir augmenter la quantité globale du contingent pour l'année civile 2023 (70'000 t). Notons qu'il n'y a pas de nécessité d'importer ces 70'000 t et que les importations pourront être limitées en fonction des besoins effectifs.

Au niveau des prix aux producteurs, nous partons du principe qu'ils atteindront les prix indicatifs au vu de la quantité et de la qualité de la récolte 2022.

	2022-2023
Blé panifiable destiné à l'alimentation humaine	382'500 t
Autres céréales destinées à l'alimentation humaine (épeautre, seigle)	39'500 t
Quantité non propre à la panification	- 7'000 t
Zones franches / farines techniques	+ 24'000 t
Déclassés FSPC	0 t
Contingent tarifaire, 2 ^{ème} semestre 2022 et 1 ^{er} semestre 2023	+ 70'000 t
Quantité disponible	= 509'000 t
Besoins de la meunerie en céréales	- 480'000 t
Bilan de la récolte 2022	+ 29'000 t
Quantité en stock au 30.06.2022 (recensement partiel de swiss granum)	Min. 60'000 t
Quantité en stock au 30.06.2023 (si tout est importé)	Min. 89'000 t



Pierre-Yves Perrin,
Directeur

Protection à la frontière

Céréales panifiables

Après une augmentation de 3 francs par décitonne au 1^{er} octobre 2022, la protection à la frontière pour les céréales panifiables se situe actuellement (et jusqu'au 31 décembre 2022) à Fr. 12.60/dt. Ce montant est composé des droits de douane (Fr. 8.60/dt) et des contributions au fonds de garantie (Fr. 4.-/dt) permettant de financer les stocks obligatoires.

Malgré la correction au début octobre, les prix à l'importation pour le blé panifiable se situe aux environs de Fr. 50.-/dt, soit en-dessous du prix de référence de Fr. 53.-/dt fixé dans l'Ordonnance sur les importations agricoles.

Céréales fourragères

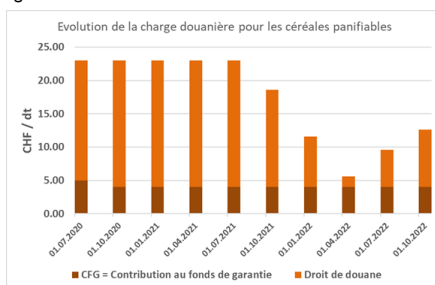
La protection à la frontière pour les céréales fourragères a aussi fortement évolué depuis le début de l'année. Alors qu'aucun droit de douane n'avait été prélevé entre les mois de mars à juin (à cause de prix mondiaux très élevés), la légère détente constatée sur les marchés internationaux a rendu nécessaire la réintroduction d'une protection à la frontière.

Pour le mois de novembre, la charge douanière (droits de douane et contributions au fonds de garantie) se montent ainsi à Fr. 3.-/dt pour le blé fourrager, Fr. 4.-/dt pour l'orge et Fr. 1.-/dt pour le maïs grain.

Les prix à l'importation de ces matières premières correspondent aux valeurs indicatives d'importations et prix-seuils mentionnés dans l'Ordonnance sur les importations agricoles, mais sont malheureusement en-dessous des prix indicatifs négociés dans la filière. Nous attendons des partenaires de la filière qu'ils s'engagent pour la production indigène et paient les prix indicatifs négociés.

Evolution de la protection à la frontière pour les céréales fourragères

Fr./dt	Juillet 2022	Août 2022	Sept. 2022	Oct. 2022	Nov. 2022
Blé fourrager	0.-	6.-	6.-	5.-	3.-
Orge fourragère	2.-	7.-	7.-	6.-	4.-
Maïs grain	0.-	5.-	5.-	3.-	1.-



Mathias Denzler

Production mondiale de blé et flux de marchandises

Au cours des derniers mois, les prix de toutes les matières premières ont beaucoup attiré l'attention, également dans le secteur agricole. Les prix des céréales et oléagineux ont parfois atteint des sommets et sont de manière générale très volatils, souvent en relation avec la spéculation liée au marché mondial et à la bourse.

Comment l'approvisionnement mondial et les flux de marchandises sont-ils organisés ?

A l'exemple du blé, nous constatons que la production a fortement progressé au cours des dernières années. La production de l'année céréalière 2021/2022 a atteint environ 782 millions de tonnes, réparties entre l'alimentation humaine (~ 70 %), l'alimentation animale (~ 19 %), l'industrie (~ 3 %), la production de semences (~ 5 %) et d'autres utilisations (~ 3 %).

La progression de la production est à mettre en lien avec une demande croissante (cf. tableau). Les stocks représentent environ 1/3 de la production annuelle et sont restés stables ces dernières années, la production et la consommation ayant progressé dans les mêmes proportions.

Ce qui frappe, c'est que seul environ un quart du blé produit dans le monde s'échange sur les marchés mondiaux. La plus grande partie de la production sert à l'auto-alimentation dans les pays producteurs.

En 2021, les plus grands exportateurs étaient la Russie, l'UE, l'Australie, le Canada et l'Ukraine, qui représentent 77 % des volumes échangés sur le marché mondial. Les plus grands importateurs étaient l'Egypte, la Chine, l'Indonésie, la Turquie et le Nigéria.

Le blé n'a pas été uniquement importé pour une utilisation directe ; il a également permis de constituer des stocks.

Le plus grand défi actuel dans les échanges globalisés de céréales n'est pas représenté par la disponibilité de la marchandise, mais par la logistique et les transports.

Chiffres du blé, en millions de tonnes

	2019/2020	2020/2021	2021/2022 (Provisoire)
Production	761	773	782
Commerce	185	190	197
Utilisation	745	770	782
Stocks	275	278	278

Source: International Grains Council, Worlds Estimates, Total Wheat